



**AVIS PUBLIC de consultation publique aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement n° 23-516 portant sur une modification du plan d'urbanisme n° 16-429 et traitant du bassin-versant du lac des Sittelles**

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'Austin que :

Conformément aux articles 109.1 et suivants de la LAU, lors d'une séance tenue le 16 janvier 2023, le conseil de la municipalité d'Austin a adopté par résolution le projet de règlement n° 23-516 portant sur le bassin-versant du lac des Sittelles et modifiant le règlement de plan d'urbanisme n° 16-429 de la municipalité d'Austin.

Que le projet de règlement n° 23-516, peut être résumé comme suit :

- Définir la situation qui prévaut à proximité du lac des Sittelles, où il existe une multitude de lots de faible et très faible superficies datant des années 1970;
- Définir qu'une attention particulière sera portée aux routes privées dans ce secteur afin d'en définir le niveau de qualité et le degré de conformité aux normes en vigueur et afin d'établir les critères de bonification;
- Il vise à établir un plan d'action et des mesures de contrôle qui répondront aux préoccupations de protection de l'environnement du lac des Sittelles (modifications apportées au projet initial).

Le projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Conformément à l'article 109.2 de la LAU, une consultation publique sur le projet de règlement doit être tenue avant l'adoption du règlement. Toute personne peut prendre connaissance du contenu du projet de règlement aux bureaux de la municipalité, situé au 21, chemin Millington, ou consulter celui-ci sur le site web de la Municipalité à l'adresse <https://municipalite.austin.qc.ca/reglements-projets>. Une consultation publique a été tenue le Samedi 11 février 2023 à 10h00 à l'hôtel de ville d'Austin. Une seconde consultation est également prévue pour expliquer les modifications envisagées au projet avant l'adoption du règlement.

**Avis est donc par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le lundi 27 novembre 2023, à 19h00 à l'hôtel de ville d'Austin située au 21, chemin Millington, sur le projet n° 23-516 portant le bassin-versant du lac des Sittelles de la municipalité d'Austin.**

DONNÉ À AUSTIN, ce 7 novembre 2023  
Manon Fortin  
Directrice générale et greffière-trésorière